



CROMARY

BULLETIN MUNICIPAL 2019



MEILLEURS VŒUX 2020



SOMMAIRE

Editorial	1,2
Faits marquants 2019	3
Le barrage de Cromary	4
Le fleurissement du village	5
La vie des enfants à Cromary	6
L'association Saint Mathias Cromary Perrouse	7
L'association les amis de Cromary	8
L'association communale de chasse agréée	9
Quelques nouvelles de l'école	10,11
La base nautique de Cromary	12
Le poêle de l'ancienne salle de classe	13

EDITORIAL

En mon nom et au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, je vous souhaite à toutes et à tous une très Heureuse Année 2020, une très Bonne Santé, la pleine réussite de vos projets et une vie agréable et détendue dans un village accueillant, fleuri et paisible, épargné par la « fièvre pavillonnaire », fier de son riche passé.

Au cours de ce mandat l'équipe municipale et son maire ont fait de leur mieux pour répondre aux attentes de tous, ils pensent avoir mené à bien les dossiers essentiels, il reste encore des points importants à traiter ils concernent soit directement la commune (église Saint Mathias, devenir de l'ancienne école maternelle...), soit les relations avec la CCPR (PLUI - enquête publique, transfert du droit de préemption, conséquences des transferts de compétences, PACT2.....).

Internet, les liaisons fibre jusqu'à l'abonné vont se réaliser en ce tout début d'année ce qui permettra encore d'améliorer le débit (utilisation des supports de l'ancien réseau aérien en cuivre).

Suite à la période de sécheresse que nous avons subi, des fissurations ont pu se produire dans vos bâtiments, à partir des dossiers communiqués à la mairie la commune a été déclarée en état de catastrophe naturelle ce qui en vous rapprochant de vos compagnies d'assurance pourra conduire à d'éventuelles indemnisations.

L'association « Saint Mathias Cromary-Perrouse » destinée à recueillir des fonds pour permettre la sauvegarde et la rénovation de l'église a poursuivi son action, elle a déjà organisé plusieurs manifestations, d'autres sont déjà prévues en 2020. Dès que les accords de subvention auront été obtenus les travaux pourront démarrer en commençant par le clocher.

Un an après le centenaire de l'armistice de 1918 le 11 novembre 2019 a été l'occasion de rassembler les enfants et leurs parents pour rendre un émouvant hommage aux Morts pour la France, mémoire a été faite aux cinq soldats morts pour la France en opérations extérieures, malheureusement depuis, la France a eu à déplorer la perte de treize combattants tombés au Mali dans le cadre de l'opération BARKHANE, mes pensées vont vers ces familles meurtries et endeuillées. Je remercie sincèrement les enfants et leurs parents pour leur participation aux

commémorations, merci à Hélène PARISOT pour son implication, merci à Michel VERMOT pour son accompagnement, merci à Brigitte BORDY pour son action dans le cadre du Souvenir Français.

Malgré la démarche vigilance citoyenne nous avons eu à déplorer une intrusion au centre du village et plusieurs dégradations de la barrière du bois. Restez mobilisés et n'hésitez pas à signaler des véhicules suspects ou des comportements inhabituels (photo des plaques d'immatriculation). Notre gendarme référent est Madame GAUTSCH elle est venue à CROMARY le 19 novembre 2019.

Je remercie Sébastien PIERRE et son père pour leur travail assurant la propreté du village et qui avec l'aide de l'équipe de fleurissement ont permis de conserver notre fleur.



Faits marquants 2019

- 11 janvier vœux de Monsieur le Préfet
- 25 janvier vœux de Monsieur le Président du Conseil Départemental
- 16 mars choucroute des Amis de CROMARY
- mars sinistre cadran de l'horloge et remise en état
- 15 avril réunion publique aménagement place de la Mairie
- 24 avril carnaval des enfants
- 1^{er} juin Port sur Saône assemblée générale des Maires ruraux
- 28 juin cérémonie Préfecture
- 2 juillet visite de Monsieur NOBLANC ABF accompagné de Monsieur GENET
- 14 juillet cérémonie Préfecture
- 7 septembre paella des Amis de CROMARY
- 30 août Inauguration du terrain de boules
- 31 août cérémonie au pont de CROMARY commandant Jean CORNET
- 14 octobre présentation des réflexions du CAUE concernant l'ancienne maternelle
- 23 octobre Fête des enfants (HALLOWEEN)
- 11 novembre cérémonie armistice 1918
- 13 novembre présentation du projet d'aménagement de la place de la Mairie à Madame Camille VIDAL nouvelle ABF (Architecte des Bâtiments de France)
- 14 novembre réunion publique PLUI à CIREY
- 23 novembre visite de Monsieur le Président du Conseil Départemental
- 22 novembre cérémonie à l'occasion du départ de Monsieur le Préfet
- 4 décembre commission moulin de FONDREMAND
- 10 décembre réunion présentation du programme PACT2
- 18 décembre réunion avec l'ONF pour aborder les orientations de gestion de la forêt communale pour les vingt prochaines années (159ha revenu annuel moyen 20000€)
- Visite de Monsieur MAHON du Conseil Départemental concernant l'entretien du fossé (ruisseau) chemin de la Prairie

Divers

- Subvention classe découverte pour les enfants de CROMARY (300€)
- Cartes avantages jeunes offertes (110€)
- Motion contre la fermeture de la trésorerie de RIOZ
- Courrier à Madame la Députée pour dénoncer les menaces pesant sur le service public de collecte sélective et sur le geste de tri sélectif

Le barrage de CROMARY

La retenue d'eau de l'imposant barrage (87 mètres de long, 1m87 de hauteur de chute) a été créée dans le cadre du règlement d'eau de 1853 elle avait pour but de réguler le cours de l'Ognon et de fournir l'eau à l'ancien moulin (propriété PAPE, CHEVALIER, puis MASSON).

En amont, pendant plusieurs années, d'importantes sablières ont notablement approfondi cette retenue d'eau. Depuis la rupture d'une partie de la crête en 1973, et un état de dégradation qui s'aggravait progressivement au rythme des crues, il était nécessaire de réaliser des travaux de remise en état.

Après une étude de faisabilité confiée au cabinet NALDEO, le scénario n°3 a été adopté : il s'agit d'une restauration à l'identique du seuil, accompagné de la mise en place d'un équipement de franchissement piscicole et d'une passe à canoë.

Les travaux ont été entrepris par le SMAMBVO (syndicat mixte d'aménagement de la moyenne et basse vallée de l'ognon propriétaire de l'ouvrage) pour un montant de 295 000 € HT subventionnés à hauteur de 80% par l'Agence de l'eau. Ces travaux réalisés par l'entreprise TPRE ont duré 3 mois, ils rentrent dans le cadre de la mise en conformité réglementaire qui impose la mise en place d'une passe à poissons pour la continuité écologique (montaison du poisson) demandée dans le cadre du classement en liste 2 du barrage de CROMARY avec une obligation de travaux avant 2021.

Depuis le 1^{er} janvier 2019 le SMAMBVO a la compétence sur l'ensemble des affluents de la rivière Ognon, en 2021 il validera avec l'Agence de l'eau et la Région Bourgogne Franche Comté un nouveau volet du contrat de rivière sur 3 années pour l'ensemble du bassin versant de la rivière Ognon.



Fleurissement

Depuis 1997 CROMARY a su conserver son label une fleur de villes et villages fleuris récompensant l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie. Grâce au travail constant de Sébastien et de son père, l'entretien est réalisé avec soin et application. Un grand merci à toute l'équipe de bénévoles qui s'impliquent dans le choix des compositions florales et dans les travaux de plantation. Cette année nous avons installé dans le jardin de l'ancienne école la cabane à insectes donnée par le conseil départemental. Plusieurs distinctions individuelles sont venues récompenser et encourager des réalisations particulièrement réussies.

- 1^{ère} catégorie maison avec jardin très visible de la rue ou décor floral installé en bordure de voie publique.
primé 6^{ème} prix Mr Jules BAUMAN
cités : Mme Danielle VERMOT, Mme Colette VOYNNET, Mr Alain LETONDAL
- 2^{ème} catégorie fenêtres, murs, balcons, terrasses.
citée Mme Evelyne PIERRAT
- 3^{ème} catégorie offices de tourisme, écluses, jardin familiaux, casernes de pompiers, restaurants, cafés, commerces, hébergements touristiques, établissements spécifiques. Cité : camping L'Esplanade
- 4^{ème} catégorie aménagements associant minéraux, bois et végétaux.
cités : Mr Stéphane MORANNE



La vie des enfants à CROMARY

Léa CRESSIER et Laetitia ROY ont comme à l'accoutumée organisé des rencontres très appréciées par les enfants et leurs parents, moments précieux qui permettent de renforcer les liens entre tous les habitants de CROMARY.

Un défilé déguisé dans les rues du village, à l'occasion de Carnaval et Halloween, précède en général un goûter destiné à redonner des forces à l'ensemble des participants.

A l'occasion de Pâques, après une chasse à l'œuf particulièrement fructueuse, un pique-nique auquel étaient conviés tous les habitants, s'est déroulé dans le clos de l'ancienne école.



Nouvelles de Saint Mathias

L'association Saint Mathias Cromary Perrouse, destinée exclusivement à recueillir des fonds pour aider les deux communes à entreprendre les travaux de sauvegarde et de rénovation de l'église, inscrite au titre des monuments historiques, a été créée en 2018.

L'année 2019 a permis d'accroître et de consolider le nombre d'adhérents et donateurs, et de récolter des subsides supplémentaires grâce à l'organisation bénévole d'activités : Exposition de photos et cartes postales anciennes, repas champêtre à l'occasion de la Saint Mathias, conférence dans l'église sur « La France et la mer », et à nouveau comme en 2018 un concert d'orgue de barbarie.

L'association a tenu sa première assemblée générale le 30 mars. Nous souhaitons que vous soyez plus nombreux lors de la réunion de 2020 qui aura lieu au mois d'avril. Nous sommes aujourd'hui soixante et onze adhérents et dix-neuf donateurs, parmi lesquels quelques entreprises ou artisans locaux.

Nous prévoyons d'organiser au premier trimestre un, peut-être deux concerts choraux dans l'église, et sans doute après l'été une bourse aux livres. Un appel aux dons de livres a été lancé, merci de votre aide. D'autres projets sont à l'étude.

Nous avons diffusé en novembre dernier la demande de renouvellement de cotisation pour l'année 2020 : sommes modiques de vingt euros par adhérent et trente euros par couple. Pensez à renouveler votre soutien si ce n'est pas déjà fait. Vous pouvez bien sûr assortir votre envoi d'un don supplémentaire à l'ordre de la Fondation du patrimoine qui ouvrira droit à réduction d'impôt. Des formulaires sont à votre disposition en mairie.

Nous espérons tous un prochain démarrage des travaux d'entretien de notre église, qui verra la concrétisation de nos efforts. Ils sont évidemment subordonnés à l'obtention des demandes de subventions (conseil Départemental, Région, DETR, Fondation du patrimoine...).

Toute l'équipe de Saint Mathias vous remercie et vous souhaite une bonne année 2020.



Association « Les Amis de Cromary »

L'association « Les amis de Cromary » est une association Loi 1901 sans appartenance politique ni religieuse qui a pour but de favoriser la convivialité et de dynamiser la vie du village. Lors de l'assemblée générale du 23 février 2019 un nouveau bureau a été élu, il se compose ainsi :

Présidente : COLOTTE Hélène
Président-adjoint : DUPRE Didier
Trésorier : LETONDAL Alain
Trésorière-adjointe : KERLOUEGAN Catherine
Secrétaire : PATAT Daniel
Secrétaire-adjointe : VOYNNET Anne

Au cours de l'année 2019, l'association a organisé plusieurs manifestations :

- Le traditionnel repas choucroute le 16 Mars 2019
 - Un apéritif a été offert aux villageois à la fin du mois d'Août lors de l'inauguration du terrain de boules à l'ancienne école. L'association avait fait don de 1000 euros à la commune pour la réalisation de ce projet.
- La sortie Bowling suivi d'un repas a été très appréciée et sera sûrement renouvelée en 2020.
- Le 7 septembre une soirée paëlla
- Le 26 octobre un repas a regroupé tous les adhérents de l'association en remerciement de leur bénévolat tout au long de l'année.

Une **assemblée générale** est prévue le **8 Février 2020 à 17H00 dans la salle des fêtes** suivie par le verre de l'amitié. Nous invitons tous les personnes intéressées par les activités de l'association à y participer. Nous sommes très désireux d'accueillir de nouvelles idées pour les manifestations de l'année 2020. A l'heure actuelle, nous prévoyons :

- Une choucroute le 7 Mars 2020
- Une fête de l'été le 7 Juin 2020
- Une sortie au bowling
- Une sortie au Hameau du fromage
- La visite d'une brasserie grâce à un nouvel arrivant dans le village

Tous les adhérents de l'association vous souhaite une belle année 2020 avec beaucoup de bons moments de convivialité.

ACCA DE CROMARY

Bilan de la saison 2019/2020

L'Association Communale de Chasse Agrée de CROMARY, une équipe dynamique impliquée dans une gestion durable de la faune sauvage.

Cette année, un printemps pluvieux suivi d'un été caniculaire a durement éprouvé la faune sauvage.

Les chasseurs n'ont pas démérité en réalisant différents travaux tout au long de l'année.

Entretien des salines, celles-ci apportant des sels minéraux nécessaires à la bonne santé des cervidés.

Entretien des points d'agrainage, pour limiter les dégâts de sangliers sur les cultures et aider la faune sauvage en période hivernale.

Ravitaillement en eau des souilles naturelles afin de permettre aux animaux sauvages de résister au mieux.

Entretien des souilles artificielles renforcées en crud d'ammoniac afin d'aider le gibier à se déparasiter en période estivale.

Les chasseurs ont passé le gyro-broyeur en bordure des coupes cet été. Grâce à ces actions, les différents observateurs de la nature auront pu, à loisir, constater une belle évolution des populations de lièvres, de canards, et une couvée de faisans a vu le jour en fin de printemps au niveau du cimetière (entre CROMARY et PERROUSE).

Dans un contexte des plus difficiles, dans lequel le monde de la chasse et le monde agricole se font malmener par des citadins voulant imposer leur vision de la ruralité, L'ACCA de CROMARY met un point d'honneur à entretenir de bonnes relations avec nos amis agriculteurs.

Les chasseurs ont fournis des doses de répulsifs afin de prévenir les dégâts dans les semis, malgré cela les sangliers ont commis des dégâts.

Merci à Mr Claude Bouquet qui a encore offert gracieusement des centaines de kilos de maïs, permettant ainsi de tenir les sangliers éloignés des cultures.

Cette année nous avons eu l'immense chance de pouvoir observer 3 cerfs à la prairie durant la saison de chasse.

La régulation des nuisibles est pratiquée toute l'année par Mr Jean-Pierre BORDY, le garde particulier et par certains chasseurs.

Les chasseurs étant présents sur le terrain tout au long de l'année, n'hésitez pas à les contacter si vous avez des questions.

La chasse est fermée tous les mercredis et vendredis.

La chasse en battue se pratique exclusivement le samedi, dimanche, jeudi et jours fériés.

Composition du conseil d'administration :

Mr OBLIGER Bertrand président
Mr VOYNNET Richard administrateur
Mr COTE COLISSON Damien Trésorier

Mr VOYNNET Marc secrétaire
Mr CONCHE Jacky administrateur
Mr PIERRAT Yves administrateur



ECOLE

1. Effectifs scolaires à la rentrée 2019 et répartition

A la rentrée 2019, le pôle éducatif de Perrouse est composé de 6 classes : 2 classes maternelles qui accueillent 55 élèves et 4 classes élémentaires qui accueillent 91 élèves ce qui représente un effectif total de 146 élèves pour 103 familles.

AULX LES CROMARY	CROMARY	CHAMBORNAY	PERROUSE	BUTHIERS	SORANS
15 élèves 10 familles	28 élèves 20 familles	8 élèves 6 familles	21 élèves 17 familles	22 élèves 15 familles	43 élèves 28 familles

Autres communes	Effectif total
9 élèves 7 familles	146 élèves 103 familles

2. Elections des Parents d'élèves

Les élections des représentants de parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 11 octobre 2019. Pour Cromary, le parent élu est Mme Cressier Léa.

3. Activités pédagogique complémentaire

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement. Elles se déroulent par groupes restreints d'élèves. Elles sont organisées par les enseignants et mises en œuvre sous leur responsabilité.

4. Langues vivantes

Les élèves peuvent bénéficier de cours d'allemand ou de cours d'anglais.

Mme Bencheqroune assure les cours d'allemand pour 7 élèves de notre école et les cours d'anglais sont dispensés par les professeurs de chaque classe pour un total de 84 élèves.

1. Activités pédagogiques du premier trimestre.

- Semaine du sport à l'école
- Ateliers inter classes

Les thèmes travaillés pour cette période : dodgeball avec Anne-Marie, ateliers philosophiques avec Mme Thomas, lecture-débat avec Mme Gimenez, modelage coopératif avec Mme Roy, jeux pour apprendre à se connaître avec Mme Tourdot, construction coopérative avec Mme Raoul, jeux de mémoire et d'observation avec M. Coutelle.

- Fêtes de la science 2019

Descriptifs des ateliers à mettre en place par les classes de cycle3 :

Atelier 1 - cycle 1 : Flotte ou coule ?

Atelier 2 - cycle 1 : Comment transporter de l'eau ?

Atelier 3 - cycle 1 : Défi musique et sciences : Créer un paysage sonore avec de l'eau

Atelier 1 - cycle 2 : La pâte à modeler, ça flotte ou ça coule ?

Atelier 2 - cycle 2 : Comment nettoyer l'eau ?

Atelier 3 - cycle 2 : Défi musique et sciences : Créer une mélodie en utilisant un ou plusieurs contenant(s) en verre et de l'eau

- L'USEP : Union Sportive d'Education Physique

Cette année, quatre classes sont inscrites auprès de l'USEP pour participer à différentes rencontres sportives. Ce sont les classes de PS/MS, CP/CE1 et les deux classes de CM1/CM2.

- Projet musique pour l'ensemble des classes de l'école.

En juin dernier, l'école s'était inscrite auprès de l'école départementale de musique, les intervenants de l'EDM proposent des ateliers « Pâte à son » pour les 6 classes

- Plan bibliothèque
- Randonnée classe de PS-MS
- Visite exposition Chambornay

Exposition de photos sur le thème « Chambornay hier et aujourd'hui ». Les élèves ont pu découvrir des pupitres à l'ancienne ainsi que le matériel d'écriture. Ils nous ont dit préférer leurs stylos dont l'encre peut s'effacer.

LA BASE NAUTIQUE DE CROMARY

QUELQUES MOIS AVANT L'OUVERTURE DE LA TROISIEME SAISON, DEPUIS LES CIMES ENEIGES THOMAS BOUQUET NOUS A FAIT PARVENIR UN SYMPATHIQUE MESSAGE :

"L'idée de créer ma propre base nautique est née depuis plusieurs années. Ayant goûté dès mon plus jeune âge au sport du kayak, j'ai décidé très tôt d'en faire mon métier. J'ai tout mis en œuvre pour devenir moniteur afin d'exercer et de partager ma passion avec les aventuriers. Ce fut au sein d'une entreprise en Ardèche que j'ai acquis mon expérience. C'est à cette époque que j'ai su que j'allais devenir mon propre patron dans un avenir proche.

Étant sur les skis en hiver et pagayant sur les eaux douces en été, ce mode de vie me permet de voyager, de découvrir de superbes endroits et de faire diverses rencontres plus enrichissantes les unes que les autres.

C'est tout de même dans mon village natal et celui de ma famille que j'ai décidé de poser mon ancre. C'est à l'été 2018, avec l'aide de mes proches, que j'ai fait le grand saut. Enfin, un vieux rêve devenu réalité.

La commune de Cromary et ses villageois m'ont chaleureusement accueilli en tant qu'entrepreneur. Je me sens privilégié d'œuvrer dans ce cadre si exceptionnel et grandiose par sa beauté naturelle. Je tiens à remercier tous mes fidèles clients et les curieux de passage qui sont venus profiter de l'expérience Eau Temps Libre depuis maintenant deux étés. Je suis déjà hâtif de vous retrouver pour de nouvelles aventures.

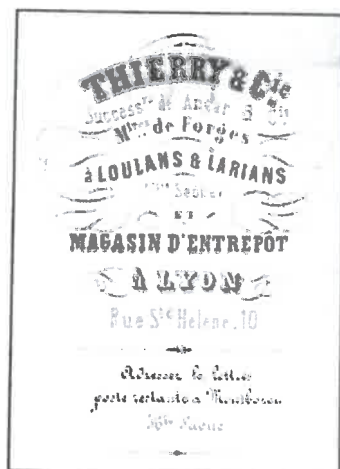
J'ai le plaisir de vous annoncer que pour la saison 2020, ma compagne se joint à moi afin de vous offrir une petite cuisine aux saveurs d'ici et d'ailleurs ! En plus de profiter pleinement des sports aquatiques, du charme de la nature franc-comtoise, une douce brise québécoise viendra se poser sur Eau Temps Libre. C'est ainsi que dorénavant, de petits plats vous seront servis midis et soirs pour le bonheur de tous !



Le poêle de l'ancienne salle de classe

Ce poêle récemment restauré par Michel VERMOT est actuellement entreposé à la mairie de CROMARY. Il constitue un élément patrimonial représentatif de l'histoire communale et de l'histoire industrielle du département (hauts fourneaux et ateliers de fonderie).

Il s'agit d'un fourneau rond n° 5 à colonne, avec galerie de feuillage ajourée, composé de plusieurs modules emboîtables, ce modèle était destiné aux écoles et il figure au catalogue THIERRY de 1875. Son fabricant était Charles DEROSNE maître de forge, son père Bernard, était propriétaire d'un haut fourneau à la GRACE-DIEU qu'il vendra en 1836 pour s'installer définitivement à LARIANS, après la fermeture de l'usine de LOULANS vers 1888, la fabrication se poursuivra sur le site de LARIANS avec une centaine d'ouvriers.



NOS JOIES - NOS PEINES



Cette année la commune a accueilli :

- une naissance,
- deux mariages,
- un décès,
- un PACS.

La commission information

Jean BERGER

Hélène COLOTTE

Sylvie PAQUELET

Ont également participé

Thomas BOUQUET

Léa CRESSIER

Chantal KERGOAT

Edouard MAC GRATH

Yves MARCHISET

Bertrand OBLIGER

Marc VOYNNET

Directeur de la publication

Jean BERGER



